

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (1971)

**Heft:** 153

**Artikel:** Fribourg : quo vadis?

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1028206>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Fribourg: Quo vadis?

Fribourg, grand canton industriel de la Suisse primitive et canton agricole depuis la Réforme, s'interroge sur son avenir et sur sa vocation. Alors que certains districts prospèrent et parviennent à accroître leur population, d'autres dépriment et voient leurs forces vives émigrer vers d'autres districts et cantons.

Deux événements récents mettent en lumière toutes les difficultés que recèle cette recherche d'une vocation cantonale.

En décembre 1970, l'Institut ORL (Orts-, Regional- und Landesplanung) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich publiait un rapport sur l'aménagement du territoire suisse, et illustrait cette étude par une analyse du développement économique du canton de Fribourg. Le rapport ORL fut très mal reçu par la presse fribourgeoise qui y vit l'ombre d'un diktat du pouvoir central décrétant le maintien du canton en zone verte, pour le bénéfice des régions industrielles avoisinantes. Certes, les experts du Poly ne mâchent pas leurs mots pour critiquer une politique du logement jugée désordonnée et absurde, mais ils avancent aussi des propositions concrètes pour le développement industriel des axes principaux proches des moyens de communication et pour le développement touristique de l'arrière-pays.

Le 6 juin, les citoyens — et pour la première fois les citoyennes — refusaient l'extension de l'école d'agriculture de Grangeneuve.

L'opposition groupait curieusement les socialistes et la paysannerie ultra-conservatrice.

L'absence de plan de développement cantonal et le désordre qui en résulte expliquent en grande partie le mécontentement populaire.

Histoire, tradition, conservatisme de fait et de parti — voilà des facteurs qui ont déterminé la vocation économique de Fribourg tout autant que ses ressources propres. Des mutations sont pourtant en cours.

## Un moyen âge industriel

Pour comprendre toutes les nuances du débat sur l'industrialisation du canton, il est essentiel de se rappeler que Fribourg fut un grand centre économique de la Suisse primitive. Cette primauté passée laisse des traces. Le Valais, semblable à Fribourg sur bien des points, sort d'un passé agricole avec les coudées franches et plonge avec frénésie dans le tourisme et la spéculation foncière, sûr de cette nouvelle vocation. Fribourg, quant à lui, garde le souvenir de l'essor industriel du XV<sup>e</sup> siècle. En 1445, la ville de Fribourg comptait 5800 habitants, plus que Berne et Lausanne, presque autant que Bâle, et ses produits se vendaient dans toute l'Europe. Mais la Réforme mettait brutalement fin à cette activité industrielle. Fribourg, isolé au milieu de cantons

protestants, perdait ses débouchés et devait se replier sur lui-même en s'adonnant à l'agriculture. Avec succès d'ailleurs, puisque le canton possédait en 1870 une fortune qui le plaçait en cinquième position parmi les cantons de la Confédération.

Fribourg entre ainsi dans le XX<sup>e</sup> siècle convaincu que seule l'agriculture peut le maintenir dans la prospérité. Le pouvoir, aux mains de fortunes agricoles, refuse de créer l'infrastructure nécessaire au développement industriel. Les nouvelles générations, gonflées par l'excédent de naissances, se voient ainsi forcées à l'émigration hors du canton. Entre 1850 et 1950, la population ne croît que de 59 %, alors que la croissance du Valais atteint 94 % et celle du canton de Vaud 93 %. Cette fois-ci, le déclin succède à une période de prospérité agricole et ne découle pas d'un facteur externe — comme la Réforme au XVI<sup>e</sup> siècle — mais bien plutôt d'un refus d'accepter les réalités économiques nouvelles qui poussent à la rationalisation de l'agriculture par l'emploi d'une main-d'œuvre réduite, et qui exigent de ce fait une industrialisation parallèle.

## Facteurs politiques

Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, Fribourg reste un canton essentiellement agricole puisque près de 50 % de la population active se rattachait à ce secteur d'activité. L'exode rural ne commença que vers 1941 et c'est seulement vers 1953 que le secteur industriel dépasse le secteur agricole. Les mutations sociologiques qu'entraîna cette transformation économique se firent sentir sur le plan politique au début des années soixante.

C'est en 1961 que les barrières imposées dès l'origine au système de vote à la proportionnelle — le fameux quorum de 15 % — fut appliqué la dernière fois : le Tribunal fédéral fit sauter cette clause de barrage et la loi électorale fut modernisée en conséquence. Le processus de désagrégation du parti conservateur, dont la majorité, absolue depuis 1857, s'effritait régulièrement depuis vingt ans, s'en trouva accéléré. L'année 1966 cristallisa toutes les tendances. Le retrait du conseiller d'Etat Paul Torche, prudent artisan au sein du parti conservateur, de l'industrialisation du canton, amena une épreuve de force dans ce parti. Le candidat des principes intégraux l'emporta sur le représentant des technocrates libéraux. L'électeur réagit à ce défi en doublant les voix recueillies par le candidat socialiste, mais le parti radical cueillit les fruits de l'opération et tira les marrons du feu. Aussitôt, une partie de l'aile chrétienne sociale se sépara du parti conservateur. Mais, privée de ses chefs demeurés fidèles au vieux parti, elle ne put acquérir une autonomie entière. Ses candidats aux élections législatives de l'automne 1966 s'apparentèrent aux listes conserva-

trices dans la plupart des districts. Le nouveau parti chrétien social appuya décisivement la réélection des conseillers d'Etat conservateurs, après avoir contribué à les mettre tous en ballottage au premier tour.

La majorité absolue fut renversée de justesse au Grand Conseil, elle fut maintenue au Conseil d'Etat, ce qui fut la cause tout au long de la législature 1966-1971 d'un conflit sans précédent entre les deux pouvoirs. Fréquemment battu, le Conseil d'Etat se contenta de gérer l'énorme dette publique en veillant à éviter toute augmentation d'impôts politiquement insupportable. Il ne proposa que quelques réformes, sans s'attaquer aux modifications de structure — réorganisation des communes, de la justice, de l'instruction publique — qui auraient permis de mettre le canton à jour pour l'industrialisation. Diverses affaires de corruption ou d'incurie affaiblirent le Conseil d'Etat et discréditèrent plusieurs politiciens. De son côté, le Grand Conseil accumula les revendications sociales, mais la situation économique d'un canton en voie de décollage rendit impossible la satisfaction simultanée de ces besoins, et on ne voit pas se dessiner la force politique capable d'imposer une priorité aux investissements de caractère social. Le suffrage féminin, dont le poids se fera sentir à droite, est même susceptible de ramener une majorité conservatrice dans le canton, à l'exécutif comme au législatif.

## Les dépenses publiques

La répartition des dépenses publiques démontre bien la carence du pouvoir politique en matière d'amélioration sociale et mise sur pied d'une infrastructure favorable à l'industrialisation et au renouveau économique du canton.

Dans l'étude Chammartin-Gaudard-Schneider de 1967 (Fribourg — finances et économie) se trouve cette remarque révélatrice : « En conclusion, il faut retenir pour le canton de Fribourg, la charge spécialement lourde du service des intérêts de la dette publique et des subventions à l'agriculture, ainsi que la proportion plus faible des dépenses consacrées à l'instruction publique ». Ces trois facteurs — insuffisance de l'instruction publique (avant tout de l'enseignement secondaire), lourde dette publique et subventions excessives à l'agriculture — expliquent en grande partie la lenteur du décollage économique fribourgeois.

L'enseignement secondaire constitue une base importante du développement économique et une condition presque indispensable à l'industrialisation. Fribourg accuse un fort retard dans la réalisation d'un enseignement secondaire ouvert à tous, tant du point de vue du nombre de classes que de celui de leur décentralisation.

# Le centre autonome à travers la presse genevoise

« A Genève, une « troupe » de soi-disant « artistes », faisant fi de toute politesse, dénuée du plus élémentaire sens de la morale, composée de jeunes hommes et de jeunes filles drogués, aux mines patibulaires, d'une saleté repoussante et dégageant une odeur de malpropreté répugnante a présenté à la population genevoise « son spectacle ».

Cet extrait est tiré d'une lettre collective publiée dans toute la presse genevoise à l'occasion de l'évacuation, par la police genevoise, du temple de la Servette — temple désaffecté — occupé jusqu'alors par la troupe des Tréteaux libres. Les trente citoyens signataires félicitent M. Schmitt et demandent que l'on n'hésite pas à « utiliser les grands moyens » afin d'épurer cette vermine ».

Le ton est relativement neutre et le vocabulaire employé nous paraît révélateur d'une attitude qui, sans se manifester avec une telle violence verbale, n'en a pas moins été celle d'une bonne partie de la presse genevoise pendant la semaine marquée par les manifestations du « mouvement pour un centre

autonome ». C'est pourquoi il nous a semblé intéressant d'essayer de suivre le déroulement des événements à travers le prisme déformant de la presse. L'image qui apparaît alors est assez significative pour qu'une fois encore on remette en cause le rôle de la presse dans l'information quotidienne.

Tout a commencé samedi 15 mai lorsque, s'opposant à la fête officielle et populaire organisée par les autorités genevoises, « sans grand succès et sans perturber l'ordre, près de 1000 « va-nu-pieds » passent à la « contre-fête » (la « Tribune de Genève »). Peu de temps après la Maison des Jeunes et de la Culture est occupée.

Mais qui donc mène le « bal » ? Le mouvement groupe « toutes les tendances : des étudiants, des anarchistes, des gauchistes, des comédiens, des groupes marginaux » (« Le Courrier »), en un mot « des contestataires de tous poils » (« Journal de Genève »), « une véritable fourmillière qui a vite eu fait de faire ressembler les lieux à un chantier » (« Le Courrier »). Cette « troupe hétérogène à laquelle s'aggloméraient peu à peu des éléments venus d'autres cantons ou de l'étranger » (« La Tribune ») essayait « de faire revivre le romantisme de mai 1968 » (« La Suisse »). « Parmi eux, il y avait de tout : de braves gosses désœuvrés en quête de happening plus quelques aînés intelligents connaissant la technique d'excitation » (« La Tribune »). Cette « poignée d'énergumènes », pour laquelle « la musique pop l'emporte sur toutes considérations idéologiques » (« La Suisse »), menant des « discussions sans queue ni tête » (« Le Courrier ») ne peut pas continuer à « braver toute forme d'autorité et instaurer une situation confinant à l'anarchie » (« Journal de Genève »). Il faut intervenir, d'autant plus que « la situation s'était lentement pourrie par la volonté d'un petit noyau d'agitateurs qui, à la Maison des Jeunes, s'intéressaient moins à l'expression libre qu'à l'anarchie érigée en système » (« La Tribune »).

« La population genevoise », de son côté, en a « assez de la passivité de nos autorités en face d'une chienlit de cette espèce » et réclame, en

Dans une étude parue en 1964, Roland Ruffieux, membre de la Commission cantonale des études écrivait : « De 1945 à 1960, en cinq vagues successives de trois classes chacune, on aurait pu théoriquement faire entrer dans les écoles secondaires près de 50 000 petits Fribourgeois et Fribourgeoises ; 10 000 environ ont eu ce privilège, alors que 40 000 restaient à la porte. Il y a là un retard que l'on ne rattrapera plus. Mais en portant le taux de scolarisation à 33,3 % (soit un tiers des classes d'âge correspondantes) dès 1965 et à 40 % (soit deux cinquièmes des mêmes classes) en 1970, on éviterait le même sort aux générations suivantes, puisqu'on favoriserait plus de 10 000 enfants sur un total avoisinant 27 000 et le taux de scolarisation secondaire mentionné plus haut atteignait 41 % en 1970. R. Ruffieux ajoutait : « L'effort ne dépasse certainement pas les moyens financiers actuels du canton. Encore faut-il qu'il ne s'opère pas au seul profit de certaines régions où se concentre la population au détriment d'autres contrées moins favorisées, accentuant les phénomènes d'exode. »

Fribourg consacre maintenant une plus grande partie de ses dépenses cantonales à l'instruction publique — 21 % en 1968, autant que la moyenne de tous les cantons suisses. Mais, le canton et les communes affectent à ce poste un montant qui est encore inférieur à celui de la moyenne suisse. Un effort supérieur serait pourtant nécessaire pour favoriser un redressement économique.

Le service des intérêts de la dette publique grève lourdement le budget cantonal — 7 % des dépenses en 1968, deux fois plus que la moyenne des cantons suisses. Cette dette publique remonte fort loin — à la guerre du Sonderbund, à la construction des chemins de fer et à l'électrification. Elle n'a fait que s'accroître au cours de ce siècle, car la politique financière du canton a consisté trop souvent à couvrir les dépenses publiques par l'emprunt plutôt que par l'impôt, vu l'insuffisance des recettes fiscales. Le rapport Chammartin-Gaudart-Schneider de 1967 ne laisse planer aucun doute à ce sujet : « Pourtant, la fiscalité frappant les personnes physiques est, et a toujours été, l'une des plus lourdes de Suisse. On peut certes se demander si tous les secteurs de l'économie sont chargés uniformément ? L'agriculture, par exemple, n'a-t-elle pas bénéficié depuis longtemps d'un traitement particulier ? Les personnes morales ne sont-elles pas soumises à un régime qui est parmi les plus favorables de Suisse ? Ce choix entre l'impôt et l'emprunt a aussi été influencé par une politique de soutien de l'agriculture et par le désir d'attirer des sociétés industrielles et financières. »

La politique de soutien à l'agriculture apparaît éga-

lement sous forme de subventions directes à l'agriculture, un poste qui représente 12 % du budget cantonal, soit de nouveau deux fois plus que la moyenne suisse.

#### Plan d'aménagement

Pour juger avec objectivité le rapport de l'Institut ORL, il faut pourtant bien commencer par reconnaître que le développement économique de certains districts fribourgeois présente un retard considérable. Ceux qui protestent contre ce rapport refusent de voir leur canton tel qu'il est et pratiquent une politique de l'autruche. De plus, il faut rappeler que les lignes de ce rapport consacrées à Fribourg résultent d'une enquête auprès des autorités cantonales et ne sont nullement présentées comme un choix délibéré des experts de l'ORL.

La difficulté majeure pour les personnes chargées de proposer un plan d'aménagement du territoire national, ou même des variantes possibles, est liée à la structure même de notre Etat fédéral. Comment trouver l'équilibre entre l'intérêt de la collectivité — qui exige des options à long terme — et l'intérêt particulier de chaque canton ? Sur le plan suisse, il faut déterminer des « zones de préférence » car un développement purement cantonal de l'économie ne pourrait conduire qu'à un anarchisme fédéral. Ces zones correspondent à des régions prédisposées et mieux appropriées que d'autres — en raison des possibilités naturelles, des ressources démographiques et de l'infrastructure socio-économique — à telles ou telles utilisations. Ces utilisations s'excluent souvent les unes les autres, comme c'est le cas pour le tourisme, la protection du paysage et l'industrie.

Pour Fribourg, le rapport de l'ORL constate qu'une très grande partie du canton est impropre à une implantation industrielle. Pourquoi ? En raison du relief d'abord (plus de 5 % de pente), des possibilités réduites de communication et de transport, du manque de main-d'œuvre qualifiée. Certains n'admettent pas qu'une telle évidence soit proclamée tout haut.

Mais les experts de l'ORL, loin de limiter leur travail à cet aspect négatif, insistent sur les mesures urgentes qui sont à prendre pour industrialiser les régions propices du canton. Les axes industriels Fribourg-Guin-Flamatt et Fribourg-Morat doivent être renforcés, ainsi que les agglomérations de Bulle, Estavayer et Romont. L'ORL déclare également que le tourisme doit devenir un secteur essentiel de l'économie cantonale afin d'améliorer les possibilités de gagne-pain dans les régions de montagne. Seuls, un développement industriel sélectif et une promotion touristique soucieuse des exigences de

la protection de la nature permettront d'absorber la main-d'œuvre libérée par la rationalisation de l'agriculture. Voilà l'essentiel du rapport ORL. En d'autres termes — on ne brade pas Fribourg, on développe au mieux ses ressources.

Au vu de telles propositions, somme toute raisonnables, comment expliquer le tollé que causa la publication de l'étude de l'Institut ORL ? Une expression maladroite de ce rapport a certainement piqué au vif les autorités cantonales : « Pour beaucoup de gens, le canton n'est encore aujourd'hui qu'une sorte de contrée sauvage et désolée, où tout est permis ». Le contexte traite de l'absence de planification dans le domaine de la construction, et de la mauvaise utilisation des subventions fédérales pour la construction des logements. A ce propos, le rapport critique avec raison la création de nouveaux logements dans les districts agricoles périphériques qui n'offrent pourtant pas de possibilités de travail, les ouvriers attirés par les nouvelles industries de la ville de Fribourg ne trouvent pas à se loger. Là encore, on doit bien constater que les actes des autorités vont à l'encontre des voeux officiels d'industrialisation.

#### Une vocation mixte

Le canton n'est pas en mesure d'endiguer l'émigration endémique parce que l'industrialisation insuffisante ne peut absorber les forces résultant du fort excédent de naissances et de la rationalisation de l'exploitation agricole. La volonté exprimée par les autorités de voir s'implanter un plus grand nombre d'industries ne suffit pas à la réalisation de cet objectif. Encore faut-il créer l'infrastructure qui permettra une telle implantation.

Fribourg reste un canton fortement agricole, puisque plus de 20 % de la population active est engagée dans ce secteur économique. Ce chiffre est élevé — certainement par rapport aux 7 % de la Suisse et même en comparaison avec d'autres cantons à forte production agricole, tel que Vaud avec 10 %. L'influence démesurée de ce secteur sur le plan politique fribourgeois freine encore le développement harmonieux de toutes les ressources humaines et naturelles du canton.

Vocation mixte pour Fribourg ? Il n'est pas permis d'en douter. Industrie, tourisme et agriculture peuvent assurer la prospérité du canton si la politique sociale, économique et financière créent les conditions nécessaires à réaliser ce triple but. Une autre décennie de tergiversations et de carence consacrera le sous-développement industriel du canton et n'assurerait en tout cas pas une position compétitive de l'agriculture sur les marchés de la Suisse et de l'Europe.

reprenant un des slogans du mouvement « Tout et tout de suite, à commencer par l'expulsion immédiate de tous les étrangers qui ont participé aux récentes manifestations et par le placement dans un camp de travail pour nos nationaux » (« La Suisse »). Il est vrai que l'auteur de ces lignes est un artiste en la matière puisqu'il fut de ceux qui préconisaient ce genre de solution lorsque le fascisme couvrait l'Europe. Dans la nuit de mardi à mercredi, la police « déblaya la Maison des Jeunes » et donne « un bon coup de balai » (« Journal de Genève »), sans tenir compte de « ce qu'il peut y avoir de légitime dans les manifestations de la jeunesse » (« Voix Ouvrière »). Cependant, des mesures ont été prises pour que les manifestants « puissent se retirer avec les honneurs de la guerre sans avoir perdu la face (la « Tribune ») : la moitié avait donc courageusement quitté le navire » (« La Suisse »). Le « coup de balai » n'a cependant pas suffi. Dans la journée de mercredi les « va-nu-pieds » se regroupent et décident de bloquer un carrefour afin de

parlementer avec la police. « Amorcer une négociation par une entrave à la circulation, c'était la condamner d'avance » (« La Suisse »). L'affrontement devient inévitable : « Cailloux contre matraques. Des blessés de part et d'autre » (la « Tribune »). On voit alors « des groupuscules se comporter en vandales sur la voie publique bravant toute espèce d'autorité » (« Journal de Genève »). La police n'y va pas de main morte et les « voyous » détalant à toutes jambes (« La Suisse ») se heurtèrent à l'« aversion du public » qui n'hésita pas à prêter « main forte aux gendarmes en rossant les manifestants » (« Le Courrier »). Il est vrai que, sous l'habit de citoyen, plusieurs manifestants ont reconnu des policiers en civil.

Le lendemain « les héros sont fatigués ; pluie, morne ambiance, émotions de la veille ont émoussé les ardeurs combatives des garçons et filles » (« La Suisse ») et « après la violence, les expulsés de la Maison des Jeunes se sont livrés à une opération de charme, orientée vers l'ouverture d'un dialogue

avec la population ; les jeunes interlocuteurs voulaient furieusement aller au peuple » (la « Tribune »). La presse, on l'a vu, a joué un rôle non négligeable tout au long des manifestations. Vendredi soir, elle allait être le point de mire puisqu'un débat avait lieu sur le thème « La presse, l'argent, la liberté ». Les « agitateurs » y participent et évoquent les récents événements. Les « charmeurs de citoyens (la « Tribune ») se métamorphosent alors en chevaliers d'« épopee » : « c'était d'un coup, à lui tout seul, le petit peuple de Paris racontant la prise de la Bastille » (la « Tribune »).

La semaine se termine sur cette note et il nous faut attendre jusqu'à lundi pour qu'enfin une explication politique des troubles nous soit donnée : il faut mettre en cause directement « le parti radical qui depuis peu se veut le parti de l'ordre, un ordre de plus en plus menacé par les conséquences mêmes de la politique radicale tout autant que par les élé-

(Suite page 4)